
Version grecque. De Signis

Numéro d'inventaire : 2020.22.754

Auteur(s) : Albert Prost

Type de document : travail d'élève

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1915 (entre) / 1916 (et)

Matériaux et technique(s) : papier ligné, papier vergé

Description : Copie simple, réglure de petits carreaux 0,4 cm, encre noire, crayon de bois.

Prénom et nom de l'élève manuscrits en haut à gauche.

Mesures : hauteur : 30,5 cm ; largeur : 19,7 cm

Notes : Version "mot à mot", noté.

Mots-clés : soutien scolaire (cours particuliers...)

Latin

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Lieu(x) de création : Dole

Historique : L'objet fait partie d'un ensemble témoignant de l'instruction à domicile, par correspondance, entre 1908 et 1924 environ, d'une fratrie de trois garçons : Albert né en 1901, André en 1904 et François en 1914. Leur père était notaire d'un canton pauvre et le lycée le plus proche était à Lons-le-Saunier, à 20 kms, trop loin pour être externe. Relativement modeste, la famille avait une culture littéraire assez riche, mais très encadrée par l'Eglise : Zola était à l'Index. Elle lisait La Revue des Deux Mondes. Le grenier était rempli de livres scolaires, parfois anciens, le Lhomond, par exemple, les Hommes illustres, Xénophon, des traductions mot à mot de classiques grecs ou romains. Dans la bibliothèque de la salle où la famille se tenait le soir, on trouvait tous les classiques français reliés, en éditions anciennes. Après leurs études domestiques, les trois frères ont été mis en pension au Collège Mont-Roland à Dole. Ce collège catholique a été dirigé par des jésuites, mais à l'époque ils étaient hors de France. Les trois frères semblent avoir obtenu sans difficulté le baccalauréat. C'était une famille de juristes. Gaston, le père, était licencié en droit. Son père, qui avait tenu l'étude de notaire avant lui, était docteur en droit, chose rare à l'époque. Albert et François ont donc « naturellement » fait leur droit jusqu'au doctorat qu'ils ont soutenu, Albert sur l'évolution démographique du département, François sur les cahiers de doléances. Albert s'est installé comme avocat, puis il a acheté une étude d'avoué, et a dû repartir à zéro en 1945 après sa captivité en Allemagne. La suppression des études d'avoué l'a conduit à devenir syndic de faillites. Après la Seconde Guerre mondiale, François a succédé à son père. Il a racheté les études de deux cantons voisins et l'un de ses fils lui a succédé, intégrant un office notarial du chef-lieu du département. André est devenu missionnaire dans l'ordre des Pères Blancs en Afrique et il a fait œuvre de pionnier dans l'étude des langues, publiant des dictionnaires et des grammaires, notamment du Dogon et de langues souvent menacées. // éléments biographiques tirés d'une note rédigée par Antoine Prost, fils d'Albert (consultable in extenso sur demande).

Autres descriptions : Nombre de pages : Non paginé.

Commentaire pagination : 2 p. manuscrites sur 2 p.

Langue : français

Voir aussi : http://www.inrp.fr/presse-education/revue.php?ide_rev=1836&LIMIT_OUVR=2790



Exportar los artículos del museo

Subtítulo del PDF

<https://www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2015-2-page-29.htm>

Lieux : Dole

Albert Frost

F 11
F 4

J. M. J.

Section latine grecque.

A. A. L.

De Lignis p. 24. depuis 1814 dec

Abot a Abot

Grec François

François

A l'aspirer mais il faut
 w Koto Boude à Britobule
 de se paver et lutter
 treptos cheulgros pour la liberte
 eux ntor nos moins
 ttois tout contre cela
 η que
 προς tous contre ceux

τηλαρεvous essayant
 καταστονον et l'asservir
 ουν οπου avec des armes,

θιδεπον γρον desennemis donc les ennemis, lorsqu'ils
 γηγη alors sont beaux et bons, et
 οταν quand qui ils asservissent quelques
 ουτες xalou étant beaux uns, en forceant beaucoup
 χαροδαс (χα. ρ.) et bons à être meilleurs et sages,
 καταστονον ils asservissent et les font vivre plus
 vivus, quelques uns, pendant le reste du temps
 ιναγραννον forceant Et, lorsque les ennemis,
 οπους δεттос beaucoup mal, et qu'il asservissent
 ειναι être

ων γραννον etant condamnes
 και επογραννον evil forceant

βοτευειν vivre
 ιππον plus facilement
 ον λογον le restant
 κρονον temps;

Mais, Britobule, il faut
 pas moins combattre pour
 lutter pour la liberte, plus
 à cause de cela, que pour
 s'efforcer de,
 ceux qui essaient d'
 nous faire par les armes
 asservir aux moyens des armes,

Mais, Britobule, il ne faut
 pas moins combattre pour
 rester libre que ceux qui
 s'efforcent de nous asservir
 par les armes.



Exportar los artículos del museo

Subtítulo del PDF
